

1.0 Préambule et mise en contexte

La Société de développement de la Baie acadienne (SDBA) est un organisme à but non lucratif créé en 1995 afin de promouvoir le développement économique et communautaire dans la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard. Cet organisme est en effet le successeur de la Commission industrielle de la Baie acadienne, elle-même fondée en 1978 et remplacée lors d'une démarche de restructuration des organismes de développement économique à l'Île-du-Prince-Édouard en 1995. La SDBA est en somme vouée à la survie économique et communautaire de la plus importante région francophone de la province, reconnue au cours des années comme la capitale mondiale de la coopération et comme chef de file dans le développement de communautés ingénieuses et en tourisme culturel. En plus des différences culturelles, la région Évangéline est déficiente sur le plan socio-économique. Il est reconnu que l'économie de cette communauté minoritaire de langue française est davantage caractérisée par des fluctuations saisonnières relativement prononcées, que le taux de chômage est élevé et que la moyenne des revenus est plus faible que la moyenne provinciale.

La SDBA possède une expérience considérable dans la gestion de projets d'envergure de développement économique communautaire. Parmi ses succès, mentionnons l'établissement et l'exploitation commerciale d'un centre commercial (la *Place du Village*), d'un centre de services gouvernementaux et d'organismes communautaires (le *Centre d'affaires communautaire*), d'un centre d'accueil touristique (la *Promenade Acadienne*) et la création de Technologies CIFTA, un centre d'accès communautaire de niveau II offrant, entre autres, des services d'incubation pour des entreprises en économie du savoir.

Malgré son mandat régional initial, cet organisme de développement et de promotion économique s'intéresse à l'essor économique de l'ensemble des régions acadiennes insulaires. Par l'entremise du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'Î.-P.-É., la SDBA, à titre d'organisme délégué à l'Île-du-Prince-Édouard, a été confiée le mandat de mettre en œuvre dans cette province la planification stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC). La SDBA intervient alors sur l'ensemble de la francophonie insulaire dans les quatre secteurs ciblés suivants : le tourisme, l'intégration de la jeunesse dans le développement économique, l'économie du savoir et le développement rural. De plus, la SDBA pilote depuis l'automne 1999 une démarche provinciale qui vise essentiellement le développement de l'entrepreneuriat et l'encadrement des entrepreneurs établis partout dans les communautés francophones de la province.

Constituée en vertu de la *P.E.I. Companies Act, Part 2*, la SDBA est dirigée par un conseil d'administration composé de sept bénévoles. Leurs expériences respectives en développement économique rural, en agriculture, en pêche, en forêt, en tourisme et en commerce encadrent son fonctionnement. La Société de développement de la Baie acadienne dispose d'un budget de fonctionnement annuel et de deux permanents. Pendant une période de cinq ans jusqu'en mars 2001, son financement de base était assuré par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) par l'entremise d'une entente fédérale-provinciale. Depuis avril 2001, ce financement est assuré par extension pour l'année en cours.

La SDBA offre une variété de programmes, de services et de renseignements aux entrepreneurs existants et potentiels, y compris :

Consultation

La SDBA dispose de ressources humaines qualifiées pour orienter les particuliers intéressés et les entrepreneurs établis.

Financement

La SDBA peut diriger l'entrepreneur dans la bonne voie en l'aidant à trouver des sources d'appui financier, soit publiques ou privées. Elle livre également des programmes d'aide financière pour le compte de certains ministères comme le programme « Connexion » de l'APECA.

Programme Fonds d'appui

Ce programme de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) répond aux besoins économiques des communautés minoritaires de langue officielle francophone par la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique dans quatre secteurs prioritaires : l'économie du savoir, le développement rural, le tourisme et l'intégration de la jeunesse dans le développement économique.

Centre de ressources

La SDBA dispose d'une bibliothèque avec de nombreux livres de référence et revues portant sur les affaires ainsi que divers outils pouvant aider les entrepreneurs existants et potentiels dans leur projet d'affaires.

Infrastructure

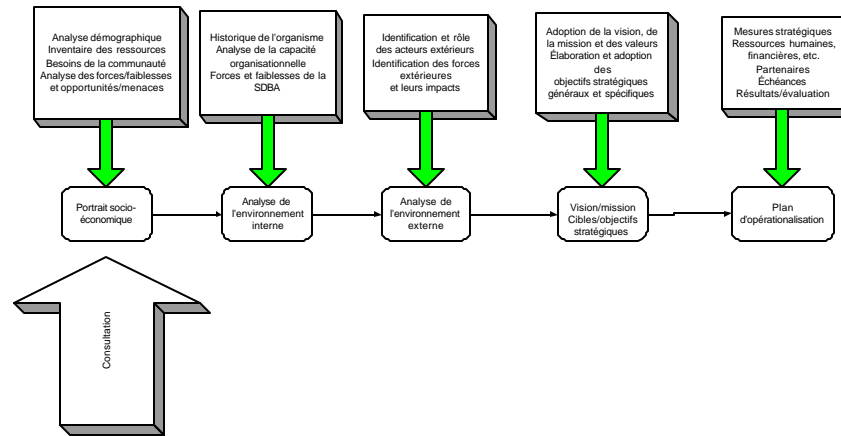
La SDBA est propriétaire de trois immeubles – un centre d'affaires communautaire, un centre d'achats de biens et services et une promenade à caractère touristique. Cette infrastructure joue un rôle très important dans le développement économique de la région Évangéline.

La Société de développement de la Baie acadienne est le moteur principal en ce qui a trait au développement du secteur économique et industriel de la région Évangéline. En plus d'offrir des services d'appui aux entrepreneurs, elle s'intéresse à de nombreux dossiers socio-économiques et travaille régulièrement en partenariat avec d'autres organismes de développement de la région tels que l'Association touristique Évangéline, le Conseil de développement coopératif, la Société éducative de l'Î.-P.-É. et plusieurs autres acteurs communautaires et gouvernementaux. En 1996, la SDBA adoptait un plan de développement de cinq ans, soit le *Plan de développement économique pour la région Évangéline*. Les dirigeants de la SDBA constatent depuis un certain temps le besoin d'élaborer une nouvelle planification stratégique.

Dans cette optique, la direction de la SDBA a fait appel aux services d'AcA Consultants inc. (en partenariat avec X.O. Consultants) dans le but d'appuyer les dirigeants de la SDBA dans le dressement d'un plan stratégique échelonné sur les trois prochaines années. De façon globale, le mandat de l'équipe d'experts-conseils visait à élaborer une planification stratégique triennale pour la Société de développement de la Baie acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce plan stratégique devait prévoir des mesures concrètes à la réalisation de la vision globale et stratégique adoptée par la SDBA et ses partenaires dans le cadre du processus de planification. Des mesures visant l'opérationnalisation des stratégies énoncées sont abordées. De plus, l'équipe de travail devait définir des mécanismes de suivis dans le but de permettre une mise en œuvre efficace de la planification. Le processus de planification a eu lieu pendant les mois de janvier à mars 2002 et a suivi de près la démarche qui apparaît au schéma suivant.

Figure 1 - Schéma du processus de la planification

Société de développement de la Baie acadienne



Les dirigeants de la SDBA sont conscients de l'importance de renforcer la capacité d'adaptation de cet organisme face à son environnement, autant interne qu'externe. Dans cette optique, ils ont voulu intégrer au processus de planification un processus de réflexion et d'introspection en plus d'un processus d'analyse approfondie de l'environnement externe. De plus, la planification stratégique est appuyée par une consultation auprès d'une quarantaine d'intervenants communautaires ou entrepreneurs de la région. Un dialogue avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial a permis de cerner davantage le rôle de cette société de développement économique communautaire dans le contexte économique actuel. Les résultats des consultations ont été compilés et analysés et ont servi à formuler une vision et une mission pour la SDBA, ainsi qu'à préciser les cibles stratégiques à retenir par cet organisme.